



Le citadin et sa nouvelle ville quelles relations avec son renouveau résidentiel: privé et public Étude sur les sites AADL, LSP, logements sociaux dans la région d'Alger

ساكن المدينة الجديدة وماهية العلاقة بين التجديد السكني الخاص والعام: دراسة على مواقع الاسكان الاجتماعي عدل في منطقة الجزائر العاصمة

The city dweller and his new town understand relationships with the renewal residential: private and public case study: AADL sites, social habitation in Algiers area

Dr. Ali Belaidi

Ecole nationale supérieur de management

Date de soumission: 23-12-2022- Date d'acceptation: 01-04-2023-

Date de publication : 07-10-2023

ملخص

يهدف هذا المقال إلى تحليل تجديد العلاقة بين المواطن الجزائري والفضاءات الخاصة والعامية، والمعاني التي يمكن أن تظهر. في الواقع أدت موجة التحضر التي بدأت في أوائل العقد الأول من القرن الحادي والعشرين إلى تنشيط العلاقة بين ساكن المدينة ومدينته الجديدة، وبالتالي يمكن للعديد من الجزائريين الاستفادة من السكن الخاص مهما كان نوعه، وكنتيجة فإن طبيعة هذه العلاقة هي التي تتجدد. يتجدد العمران عندما يعاد تسكينه في مسكنه الجديد ومدينته الجديدة وبيئة أخرى وحي آخر. وفي هذا التجديد لعدة سياقات في نفس الوقت، حيث نستكشف الديناميكيات الداخلية والخارجية لكل منها من أجل التعبير، بشكل إيجابي أو سلبي، عن العلاقة مع الذات، ولكن أيضا مع البيئة المادية والاجتماعية للمدينة الجديدة.

الكلمات الدالة: الفضاء الخاص؛ الفضاء العام؛ الحدود؛ القفص؛ المحكمة الاجتماعية.

Abstract

This paper aims to analyze the renewing relation between the Algerian-citizen and the two spaces (private and public) and the significations can take such relations. Indeed, since 2000, in urbanization process, Algeria redynamized the relationship between the citizen and its city. Many Algerians have benefitted from this dynamic in getting a new habitation. Willy-nilly, it is the nature of this relationship, which is renewing. A re-localization process in new apartment a new city and a new

environment and new neighbourhood. In this new context, endogenous and exogenous dynamics concurring differently to express the relationship with self and physical and social environment.

Keywords : public space; private space, frontier, mise-en-cage; social tribunal.

Résumé

Il s'agit dans cet article de mettre en exergue le renouveau du rapport entre le citoyen-algérien et les deux espaces privé et public, et les significations qui peuvent émerger. En effet, la vague d'urbanisation amorcée au début des années 2000 a redynamisé le rapport entre le citoyen et sa ville; de nombreux algériens et algériennes peuvent ainsi bénéficier d'un logement particulier, quel que soit son type. Bon gré mal gré c'est la nature de ce rapport qui se trouve renouvelée. Le renouveau de citoyenneté se concrétise lorsqu'il va être relogé dans son nouvel appartement, une nouvelle cité, un autre environnement et un autre voisinage. C'est dans ce renouveau de plusieurs contextes à la fois, que des dynamiques endogènes et exogènes de chacun vont se déployer afin d'exprimer, positivement ou négativement, le rapport avec soi, mais aussi avec l'environnement physique et social de la nouvelle cité.

Mots clés: espace public, espace privé, frontière, mise-en-cage, le tribunal social.

Introduction

L'urbanisation de l'Algérie est un phénomène récent résultant d'une rupture historique (Ait Hamouda, 2008), et l'actuel réseau urbain est l'héritier de plusieurs générations de villes dont le site et surtout la position qui ont changé de valeur selon les époques. Mais, la marque profonde reste de la colonisation. Le développement de nouvelles villes aux anciennes cités, qui ont périclité, d'autres villes ont tiré parti de leur position et des nouvelles fonctions.

Le mouvement d'industrialisation post-indépendant a déjà marqué profondément l'espace collectif. Les infrastructures, les unités économiques et les flux participent au fonctionnement de l'espace et dessinent une armature sans précédent. Le rôle de la ville sur ces espaces en commun est fonction non seulement de l'effectif de population, mais aussi du dynamisme des activités et du niveau de leur équipement (Kouti, 2000). Aussi, l'espace collectif semble plutôt polarisé sur le Nord : la population, les activités et les villes. D'autres facteurs ne sont pas de moindres importances, les facteurs démographiques et l'exode rural lui ont donné sa dimension actuelle (Ait Hamouda, 2008).

D'antan, cette dimension démographique en matière d'habitat était négligée dans les projets de développement. Conséquemment, la violence



devient un marqueur tumoral à la ville. En outre, la mémoire collective demeure imprégnée par les différentes formes d'exclusion et de hiérarchie raciale propres à la période coloniale. Elles ont concerné tous les domaines de la vie publique. Depuis l'indépendance, l'exclusion persiste et ne peut être évitée, pour devenir une donne sociale.

Étant ainsi violent, l'espace public et ses configurations officielles se sont interposés entre l'environnement physique et la population. N'ayant pas transformé l'organisation sociale traditionnelle, le système urbain se contredit avec les logiques d'occupation spatiale privé et publique. La vie citadine qu'ont menée certaines fractions de cette population dans les différentes villes du pays, à consister à adapter cette organisation au système colonial (Medhar 2011, p. 111).

Transgression et dégradation des lieux deviennent légitimes puisqu'elles procèdent de l'ordre d'altérité culturelle, en tant que schéma de comportement involontaire difficiles à contrôler et à réduire. Les comportements de transgression des normes aux population démunies considérées comme ayant été les bénéficiaires principales du miracle urbain de la décolonisation (Safar-Zitoun, 2008).

L'agglomération actuelle pose au citoyen des problèmes inextricables: la dégradation des habitats colonial, les nouvelles citées postindépendance ont dégénérées avant de vieillir. La plupart d'entre elles n'offrent que les commodités propres aux dortoirs. L'habitat auto-construit, pour sa part, s'étale dans le temps lorsqu'il ne demeure pas inachevé, constituant un chantier permanent. Ces différents aspects se retrouvent, à des degrés divers, dans l'ensemble du réseau urbain national. Cette violence urbaine dans son paysage dérangeant est source de frustration en chaîne, tient au rapport qui s'est établi entre la caractéristique dominante des deux espaces privé et public avec le soubassement sociologique des populations aspirant à une vie urbaine (Medhar, 2011, p. 110).

L'Algérie expérimentait des conjonctures politique et sociale et économique difficiles qui ont paralysé, à un certain degré, les bonnes volontés. Dans ce mélange de précipitation et de lenteur, l'Algérie, bon gré malgré, se construit. C'est un immense chantier où se met en place une société, une économie et où s'organise un espace. Le fait urbain s'impose de force. La ville devient le centre des préoccupations. Mais cette focalisation excessive n'a pas permis de poser les vrais problèmes de développement et, en conséquence, d'en trouver les solutions appropriées (Kouti, 2000).



C'est à partir des années 2000, que le citoyen assiste à une vague de bouleversement et de débordement urbains sans précédent. Les décideurs ont affiché une politique d'urbanisation très engagée. Le foisonnement des chantiers de constructions sur le territoire national témoigne d'un engagement plutôt pragmatique pour donner un nouveau visage aux grandes villes notamment, mais surtout décompresser les quartiers surpeuplés. Des entreprises nationales, privée et publique, et multinationales se partagent selon leurs qualifications des parts du marché.

Dans un souci de satisfaire la demande sociale, des nouvelles citées voient le jour sur tout le territoire national. Les livraisons jusqu'ici se sont déroulées dans la précipitation, avec des carences relatives au nouveau mode de vie. Bien que la qualité de certaines d'entre elles n'est pas à plaindre, pour les autres les bureaux de contrôle sont les plus habilités à se prononcer sur leurs conformités qui semblent distantes des normes exigées.

Au-delà de ces insuffisances, le tout peut se conjuguer dans une acceptabilité, le fait qu'elle répondent à une demande sociale hâtive. Mais, il n'est pas inutile de rappeler qu'il ne suffit pas de construire pour avoir une ville, des structures annexes ne sont pas à négliger pour arriver à créer un espace en commun avec les accommodations nécessaires des lieux.

Ainsi, il nous a été permis d'observer dans certaines cités d'AADL, dans la wilaya d'Alger, des insuffisances manifestes à la fois dans les logis, mais surtout l'absence complète des constructions annexes, pour abandonner ainsi les nouveaux locataires à leur sort. Si certains des nouveaux locataires, plutôt inertes, s'arcbutent sur un provisoire dans l'attente de l'intervention des autorités concernées, d'autres s'engagent à trouver des solutions à ces insuffisances. En somme, un mouvement, positif et/ou négatif, est bel et bien présent. Une matière brute s'offre à nous et qui cherche à être analysée dans les fins fonds de ces soubassements sociologiques.

Il est utile de rappeler que les premières études de sociologie urbaine ont analysé le rapport du citoyen avec sa ville dans une approche d'opposition tradition/modernité, ruralité/urbanité, privé/public, fermé/ouvert. L'origine majoritairement rurale de la population urbaine algérienne de l'époque, ainsi que la reproduction des pratique rurales dans l'espace urbain (Ait Hamouda, 2008) n'offrait pas d'autres alternatives. À cet effet, les situations de déplacement de population et leur installation dans des espaces qu'ils n'ont pas conçu et produit portent en elles des germes de cette confrontation entre les modèles culturels endogènes qu'ils véhicule d'une



part et le modèle culturel exogène cristallisé dans le bâti, dans la mesure où ce dernier procède de l'importation de formes architecturales et urbanistiques et des structures de sens portées par d'autres acteurs sociaux de la production de l'espace d'autre part (Safar-Zitoun, 2008).

Mais, dans la nouvelle configuration, si certaines pratiques persistent jusqu'ici, d'autres éléments s'ajoutent à cette interminable confrontation. Si certaines oppositions y demeurent, un effet d'euphémisme peut être avancé, le relogement dans ces nouvelles cités propose un renouvellement de rapport avec son espace (privé et public). Mais ceci n'a pas empêché les nouveaux habitants à introduire des modifications et des changements. Ces mêmes modifications peuvent nous en dire beaucoup sur la nature du rapport avec les espaces.

Dans cet article, nous questionnons sur le sens qui guide, fonde et éclaire les transformations et/ou modifications des nouveaux bâtis et les dépenses affectées à leurs nouvelles habitations ? L'authenticité de ces rapports nécessite d'être saisie à travers les pratiques et discours propres aux personnes bénéficiaires d'un nouvel habitat. L'interprétation de ce sens s'inscrit dans une « interprétation identifiante », qui prend en charge les représentations sociales ainsi que l'imaginaire qui dicte implicitement la nature du rapport à entretenir avec les différents espaces.

C'est aussi une appréhension de la rationalité structurante des modes de réappropriation de l'espace résidentiel chez les nouveaux habitants des nouvelles cités ainsi : sur quelle rationalité se fonde l'habiter dans son renouvellement de milieu urbain ?

Il s'agit donc de savoir comment la nouvelle habitation qui exprime une structure sociale « engagée dans le changement » est-elle vécue; le concept d'appropriation ou de réappropriation s'avère dès lors primordial dans cette approche qui inclut le vécu dans sa dimension quotidienne et son déploiement en tant que registre ouvert sur l'expression de l'habiter (Lakjaa, 1998).

Ce travail se focaliser sur le renouvellement du rapport entre le citadin et sa nouvelle ville, au singulier, et entre la population et son environnement au pluriel. Nous discuterons le long de l'analyse les modifications et les déformations introduites pour marquer à la fois l'espace privé et l'espace public. Ce renouveau de rapport du citadin dans sa nouvelle cité et nouvelle



ville pourrait nous servir d'un tremplin pour une compréhension qui n'est pas de moindre importance: l'implication citoyenne.

1. Aspects méthodologiques

Dans une tentative de traduction des rapports spatiaux entre le citoyen et ses espaces, nous nous proposons de mobiliser l'observation ethnographique et l'entretien compréhensif. L'observation ainsi permet d'aboutir à une qualification des espaces selon leurs usages effectifs, qui peut s'écarter sensiblement de leur définition fonctionnelles ou conventionnelle (Legendre et Depeau, 2003).

La grille proposée à cet effet prend en charge les critères relatifs aux sites concernés. Elle nous permet de procéder à une description des lieux en se focalisant sur les points et les aspects en communs, que nous avons pu relever sur trois sites d'AADL, deux sites de logement social, ainsi que deux sites du type logements participatifs.

Ensuite, et en s'appuyant sur les entretiens compréhensifs, nous tentons d'interpréter et de donner des significations à ces traits en commun qui semblent traverser tous les types de logements pour chercher son enracinement sociologique; les composantes environnementales et comportementales dont nous tenterons d'analyser dans les futurs paragraphes. Il est difficile de prétendre à une généralisation, mais nous soutenons, que certaines significations peuvent être valables sur d'autres sites qui peuvent présenter les mêmes caractéristiques que ceux étudiés dans ce présent travail.

2. Un espace éclaté à l'image d'une société éclatée

Il importe avant d'entamer le travail d'analyse de faire un état des lieux de cette nouvelle réalité physique et sociale de l'espace dans la société algérienne. En effet, le milieu physique est un support sur lequel s'inscrivent toutes les actions d'une société. Il n'a jamais été neutre. Il intervient de plusieurs façons. Ce même espace recouvre plusieurs réalités. Dans ces nouvelles cités villes se sont mis en place progressivement, ou brutalement, les cadres socio-spatiaux, qui reflètent dans le paysage urbains les contrastes et conflits de la société algérienne. Le mode d'appropriation foncière est le fil directeur selon lequel différentes stratégies correspondantes à des catégories sociales différentes se sont mise en place. Chaque nouvel acteur a développé sa propre stratégie.



- L'état, comme acteur principal, construit pour ses fonctionnaires des grands ensembles sur des terrains de statut public, ce qui évite toute procédure d'expropriation, et choisi les terrains dont la topographie se prête à son mode de construction lourde.
- la nouvelle bourgeoisie implante ses villas sur des terrains de statut privé et topographiquement bien exposé et qu'il serait très intéressant pour un futur travail.
- Les catégories aux revenus modestes, mais soucieuses d'être chez elles recherchent des terrains de statut privé. À la fin, la majorité de cette catégorie s'oriente vers les logements collectifs de différents types (LSP, AADL)
- Les plus pauvres squattent, pour y construire leurs bidonvilles, des terrains publics espérant de ne pas être délogé sinon (de bénéficier des logements sociaux.)

Autant d'acteurs de la construction autant de stratégies, autant de mode d'appropriation sur des portions d'espaces précises qui font de la ville cette vaste mosaïque que de grandes infrastructures d'accompagnement inachevées ont bien du mal à rassembler (Kouti, 2000).

En deçà et au-delà de toutes les déterminations sociales économiques, culturelles etc., tout citoyen dispose des mêmes droits, doit remplir les mêmes obligations et obéir aux mêmes lois (Boudon et al., 2005, p. 30). Il partage ainsi les mêmes droits civils, juridiques et politiques par-delà les particularismes. Toutefois, il est difficile de retrouver un vivre ensemble raisonné dans la société algérienne. Devenir un citoyen ensemble c'est de pouvoir transcender la diversité des appartenances, et faire du domaine public le lieu commun à tous les citoyens.

L'état faussement planificateur, l'État démiurge, l'État modernisateur, le principe d'un État imposant des logiques modernisatrices de la société (Safar-Zitoun, 2008). Le misérabilisme ethnicisant de la transgression de la norme urbaine ne pouvait provenir que des catégories démunies (Ibid.). Le mythe du modèle d'habitat des pauvres, voulant que ces couches sociales démunies soient porteuses d'un modèle de références authentique en matière d'habitat (Ibid.). Si les volontés sont bien là, et à regarder les cités déjà achevées jusqu'ici, les nouveaux logements avec les nouveaux habitants produisent une trame amorphe qui peut être une source de maux sociaux.



3. La dimension spatiale dans l'imaginaire social

De prime abord, connaître ce qui structure la conscience collective et ses représentations dans l'espace permet de lire plus fidèlement le rapport à ses espaces. L'institut imaginaire à cet effet propose des pistes insoupçonnables dans la décortication de ces significations à la fois individuelles et collective. En outre, la dimension temporelle peut fournir un apport inestimable dans la compréhension de ces représentations liées à l'espace. Ainsi, l'ethos d'un groupe de personnes commence aux mesures qui lui permettent d'appréhender son environnement immédiat. La densité, l'espace et le temps sont parmi les garanties élémentaires qui offrent à l'individu immergé dans un *socius* donné de se situer dans son univers objectif dont la tridimensionnalité psychologique est le repère, par rapport aux tiers, dont il partage les valeurs de proximité et d'interaction (Chebel, 2013, p.27).

La notion d'espace est structurée autour de deux pôles : le premier procède d'une topographie locale où l'on trouve les références traditionnelles et la contiguïté spatiale des parcours civils, l'espace de l'échange et l'espace économique du travail. L'imaginaire spatial se perçoit donc à travers les caractères principaux de la ville. Deux sous-ensembles organisent le rapport du citoyen à sa ville. L'espace public et l'espace privé.

L'espace social de la ville est imposé par la structure du corps social et par la vie de celui-ci. La ville est une projection spatiale des structures sociales de base et inscrit son esthétique (cf. Chebel, 2013, p. 35-36). C'est dans cette dimension imaginaire que s'expliquent les rapports aux deux espaces, privé et publique, leurs constructions, mais surtout leurs significations.

Si tout rassemblement se conjugue dans un espace circonscrit de population, toutefois ses limites sont beaucoup plus indéfinies. La population signifie complexité et complémentarité des fonctions, diversification des statuts sociaux et des relations des classes, qui s'accompagne souvent de forts clivages au sein de cette même population. La spéculation foncière et les investissements immobiliers apparaissent désormais comme un des domaines les plus rémunérateurs.

L'ensemble des acteurs intéressés par l'explosion urbaine subirait l'emprise directe ou indirecte du capital financier et de ses exigences (cf. Boudon et al. 2005); si certains arrivent à décrocher un achat sur plan, sinon un logement participatif, l'attente peut durer des années. D'autres s'orientent vers les AADL, pour ceux et celles qui ne répondent pas aux conditions de ces projet de logement se soulage dans l'attente d'une liste, qu'ils et elles soient des



bénéficiaires d'un logement sociale. Quel que soit la nature du logement, l'attente semble inévitable.

La société algérienne est à la recherche de facteurs de cohérence et d'intégration au-delà de la socialisation primaire faisant référence aux valeurs lignagères et religieuses. Celles-ci ont montré leur incapacité à pacifier le lien social dans des centres urbains de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Dans un passé récent, que garde encore la mémoire collective, le lien social reposait essentiellement sur la parentèle et la généalogie. Là, l'individu est un agent au comportement déterminé par les normes dont le respect est assuré en grande partie par le regard des autres. À l'instar des autres sociétés, l'Algérie a perdu son authenticité pour assumer la modernité que des facteurs historiques extérieurs lui ont imposée.

Dans la société authentique, il y a l'espace domestique, comprenant en son sein celui de l'intimité et de la reproduction biologique, et il y a l'espace de la collectivité réunissant les membres éloignés de lignage et des lignages voisins (cf. Addi, 2012, p. 149-150). Ce rapport personnalisé qui caractérise la société authentique perd sa pertinence dans la société urbaine de plusieurs milliers de personnes. Les sociétés modernes n'ont sacrifié leur authenticité que pour lui substituer l'espace public dans lequel les individus établissent des rapports balisés par des règles politico-juridiques.

De ce point de vue, l'espace public est une forme nouvelle de sociabilité, se substituant à l'authenticité perdue. La crise de l'Algérie est alors l'expression d'un vide, provoqué par la disparition de la société authentique, vide non encore comblé par l'espace public en construction (Addi, 2012, p. 150).

L'espace public commence au seuil de la sphère domestique. C'est le lieu de l'interaction sociale entre acteurs nouant entre eux des rapports de production et de communication. L'espace public est une nécessité sociale parce que c'est le lieu où se produisent et répartissent les biens et services indispensables à la vie quotidienne des individus. Le boulanger, le marchand de fruit et légumes, le médecin, l'instituteur, l'employé de mairie, le policier, etc. sont les personnages de l'espace public, et tous rendent des services dont dépendent les uns les autres (Addi, 2012, p. 150).

La ville algérienne semble proposer un paysage complexe et hétéroclite dans une image éclatée. La structure de l'espace urbaine et périphérique de la ville actuelle est très complexe. Elle l'est dans sa distribution spatiale, des



imbrications des tentacules des limites floues etc. elle est dans sa métropole présente des types aux contrastes spectaculaire. Chaque phase de développement a laissé ses propres strates reconnaissables aisément dans le paysage. Ce sont le parc-logement colonial massif et aujourd'hui défraîchi, les grandes « murailles »-barres, immeubles. Les nouveaux « grands ensembles » de l'Algérie indépendante, les nouveaux lotissements de villas. La ville actuelle est un puzzle morphologique doublé d'un puzzle social (Kouti 2000). Les nouvelles cités, censées être modernes, semblent reproduire à leur insu le même topo sans l'apercevoir; l'image éclatée persiste.

4. La modernisation face aux frontières des espaces privé/public

La question de frontière entre privé et public demeure cruciale, quand celle-ci est liée à la modernisation, ou quand l'un piétine l'autre, et le regard porté sur les deux espaces. Toutefois, les résidus d'une culture dans un bassin sociologiquement traditionnel proposent des rapports qui ne coïncident pas avec la société moderne. Les intrications des espaces, la nécessité de parer les regard de l'extérieur sur l'intérieur une pléthore de rapports qui est important de les analyser pour comprendre les modifications qui peuvent intervenir dans l'occupation de ces espaces: l'aménagement de l'intérieur et les réalité de l'intime et du non-intime, ainsi que les remises en cause des aménagements intérieur et extérieur, et les logiques des réaménagement engagées.

Participant 5: « *il est important de préserver l'intime dans l'intimité, l'aménagement de ces appartement est susceptible de divulguer nos moments d'intimités. Du coup, il faut être minutieux dans l'occupation de cet espace, et le réaménager s'impose: les femmes doivent se sentir à l'aise dans leur visite, puis séparer entre fille et garçon est plus qu'important. Aussi, ne pas être à découvert, les fenêtres très exposées sont à corriger ou même à re-déplacer. Tout ceci est important pour se sentir chez soi. Si tu t'exposes aux autres, ces derniers ne vont pas se priver de t'ausculter [...].* »

La nécessité de rappeler à l'autre, les frontières, se manifeste à travers les clôtures psychologiques dressées dans un paysage imposant. En outre, certains préfèrent accompagner ces fenêtres par des vitres en verre fumé ainsi que des rideaux avec des couleurs foncés dans un rappel insistant à ne pas franchir la dite frontière. Si le foisonnement de frontières d'autrefois échafaudée dans l'esthétique des maisons et villas individuelles, ces mêmes



frontières s'imposent dans cette nouvelle forme dans les nouvelles cités à travers l'introduction des modifications.

Dans le même registre, clôturer l'espace vert prêt de l'immeuble est signe d'appropriation, l'habitant au bas de l'immeuble revendique la possession de ce l'espace avoisinant en imposant ses propres frontières. Le tout nous rappelle l'importance de la question de frontière, en tout temps, dans la société algérienne. Cette imposition physique peut exprimer aussi une menace de piétinement mental déjà expérimenté par les individus que la notion de frontière n'est pas mentalement ancrée dans l'esprit collectif de la société algérienne.

De ce fait, l'exercice de ce rappel de frontière permet de comprendre la nécessité de voiler le privé jusqu'à l'enfermé pour éviter un quelconque piétinement. Ce même piétinement est retrouvé dans le stationnement des voitures dans ces mêmes cités (cf. INFRA). L'espace de stationnement se lit dans la possession, et où tout étranger est exclu. Certains vont à un usage physique grossier de cet espace pour empêcher tout piétinement. Cette manifestation physique explique aussi le mal à agencer avec l'autre. Ce piétinement trouve ses interprétations dans le poids du passé, proche et lointain, expérimenté par les membres de cette société. Ceci nous ramène à une seconde signification que nous proposons dans le futur paragraphe.

5. La mise-en-cage et la méfiance sociale

En effet, le barreaudage est plus que nécessaire chez toute personne, il ne concerne pas seulement ceux et celle des étages inférieurs, comme les plus exposés aux intrusions, même ceux et celle de l'étage supérieur font recours aux barreaudage pour l'appartement devient une réelle cage, comme il est constaté dans les témoignages qui suivent :

Participant 7: « *Moi je n'est pas l'argent nécessaire pour modifier l'appartement, je vais me contenter du barreaudage, surtout que je suis au premier étage [...].* »

Participant 8 : « *[...] Il est important de tout blinder, c'est la vie, on ne peut pas faire confiance à tout le monde [...].* »

Participant 2 : « *On ne pouvait pas occuper le nouveau appartement, il fallait procéder à des modifications sur tous les nouveaux, ça nous a pris une années de travail, bien que je juge que cette durée est insuffisante, il y avait mon fils qui passait le bac je ne voulais pas le perturber, mais d'autre part il y avait son oncle qui allait occuper l'ancien appartement ; donc, on*



avait pas le choix. Les plus importantes modifications : la porte d'entrée qui doit être blindée, la salle de bain, la cuisine sans oublier le barreaudage pour terminer avec la peinture générale, tout cela nous revenait financièrement beaucoup; heureusement mon beau père est retraité de France, sa part était d'une grande aide [...]. »

Le barreaudage est devenu un recours symbolique à toute personne, que ce soit dans une habitation individuelle ou même collective. En effet, toute acquisition et occupation d'un logement est accompagnée par la mise en place d'un barreaudage sur toutes les ouvertures qui peuvent exister dans le logement avant l'occupation des lieux. Une réelle étanchéité sociale qui peut révéler à la fois une méfiance envers l'autre mais surtout un constant sentiment d'insécurité.

Cette mise en cage comme un marquage rituel avant de poser le pied dans le nouvel appartement et l'occuper est importante pour annoncer l'occupation des lieux. Ce marquage symbolique révèle à la fois cette demande permanente de protection et cette méfiance préexistante envers l'autre. Donc l'objectif visé à travers cette mise en cage consiste à ce protéger tout en protégeant son groupe familial et l'habitation qui l'abrite de l'inconnu. Si autrefois on se protégeait des pouvoirs maléfiques : mauvais-œil des voisins et de la sorcellerie, actuellement la protection glisse vers une signification plus globalisante en imposant à la fois un barreaudage pour ses voisins mais c'est aussi un barreaudage pour soi et envers soi.

Une méfiance des voisins et de se laisser faire par le voisin. Cette mise-en-cage, qui se propose dans une esthétique architecturale et sociale, se veut comme écran social entre soi et l'autre (cf. Lakjaa, 1998). Cette protection s'explique aussi par le changement opéré dans la famille algérienne, qui devient plutôt nucléaire. Le barreaudage substitue l'absence des membres de la famille élargie qui avait comme rôle à participer à la protection de leur clan ou tribu.

Selon Lakjaa (1998; 1997), à travers les pratiques rituelles et symboliques telles qu'elles se déploient dans l'habitation tout contribue à souligner que « la situation de procès est omniprésente dans les rapports ». L'objectif visé à travers ces pratiques consiste à protéger le groupe familial et l'habitation qui l'abrite du mauvais-œil des voisins, de la sorcellerie. La demande de protection de ces pouvoirs maléfiques oriente et structure les relations de voisinage de la plus proche parenté à la famille la plus proche par l'origine géographique. Tout se passe en fait comme si le maillage du champ



relationnel était dicté par la volonté de reconstituer la communauté d'origine dont on reconnaît la disparition mais pas la mort: elle est présente dans l'imaginaire.

6. Modifier son habitat : un bricolage de l'intérieur à l'extérieur

Il semble que procéder à des modifications est plus que nécessaire chez nos participant-e-s. Quelques soient les significations données à ces modifications, elles portent à la fois un sens matériel et social. Comme il est question dans les témoignages ci-dessous.

Participant 1: « Je ne pense pas qu'on peut occuper l'appartement une fois la clef en mains, des modifications sont toujours nécessaires, et ce même pour les plus impatient d'avoir un logis. Aussi, il faut considérer l'extérieure, il manque beaucoup de travail. Pour habiter il faut que ça soit prêt aussi de l'extérieur surtout si tu as des enfants; c'est un tout : le transport l'école, le marché un dispensaire etc. »

Le cadre de vie est modelé par l'individu dans ses moindres détails, l'homme agit sur son environnement (Moser, 2003). Sa relation à l'environnement direct (espace privé et espace public) conditionne les perceptions, les évolutions et les comportements, et, surtout, détermine son bien-être quotidien. Dans cet ensemble spatial, à la fois naturel et artificiel, l'algérien reconstruit son cadre de vie tout en reproduisant des significations à son comportement et modifiant d'autres.

Dans cette permanence effective et virtuelle, l'environnement constitue le décor et l'espace avec les aspects physiques matériels, où les personnes partagent leur quotidien et façonnent leurs relations. Caractériser l'environnement autant par ses aspects physiques que par son aspect social permet de comprendre les rapports de chacun non seulement au différent de son cadre matériel, mais aussi ses interactions avec autrui. L'environnement intime, ou de proximité, ainsi doit être capable de satisfaire les besoins spécifiques de chacun.

Ainsi, amputé du bâtir, le bénéficiaire d'un nouveau logement garde son pouvoir de configurer et d'imaginer en déjouant le réel théorique implanté dans les nouvelles cités d'AADL, dites: « modernes ». Des affrontements insaisissables entre une expression habitante et un espace construit revêtent pour nous les contours d'un conflit de rationalités entre les décideurs concepteurs de l'espace construit de type planifié - imposé et les nouveaux



habitants qui affichent leur identité par leurs pratiques habitantes et leurs discours (Lakjaa, 1998).

De cette sorte, l'appropriation de l'espace résidentiel-domestique se structure autour de l'habiter comme « utilisation d'un espace à des fins précises selon une hiérarchie des moments quotidiens qui s'élabore en fonction de la culture, du statut du groupe et de ses membres, du mode de relations envisagées, de la religion des techniques du corps, mais aussi du changement de la société globale » (Lakjaa, 1998).

Le passage de l'espace domestique privée vers l'espace public se conjugue dans une dichotomie. Les éventuelles options pour une réappropriation collective de l'espace public se proposent dans des marquages de méfiance et de désengagement social. Il n'est pas surprenant de faire face à des comportements incompréhensibles dans cet espace public alors que de tel n'est pas toléré dans le privé. Cette démission n'est qu'une réaction à une dépossession opérée depuis longtemps par le pouvoir en place et qu'il est important de la réinstaurer avant tout par ce pouvoir pour que le citoyen puisse concilier avec son entourage public.

La plus part des cités AADL regroupent une population de provenances différentes. Même si le niveau semble plus ou moins le même, notamment sur le plan de revenus, les socialisations primaires relatives au quartier d'origine peuvent être différente, ce qui propose une juxtaposition de socialisation qui peuvent porter des sensibilités et créer des discordances. Le plus souvent, ces quartiers d'origine deviennent des identifications d'appartenance territoriale d'origine. Ces mêmes identifications favorisent des fragmentations sociales dans ces nouvelles citées, nouvellement habitées.

Cet aspect fragmentaire est moins présent, à un certain degré, dans les LSP et les promotions immobilières, ceci est surtout du à l'origine des personnes qui se sont mis d'accord a priori pour le logement participatif. Ces regroupements fédèrent une catégorie de gens d'un certain niveau économique, culturel et social plus ou moins rapprochée. Le voisinage ainsi est presque sélectionné, ce qui n'est pas le cas pour les cités d'AADL. Puis encore, les logements sociaux semblent prendre les mêmes traits que ceux des cités AADL. Dans ces nouvellement logements, nous assistons à des regroupement de personnes qui touchent plus ou moins la même catégorie sociale: dite classe moyenne. Dès lors, le type du logement et la provenance d'origine formeraient une sorte de distinction sociale entre les individus. En



outre, cette catégorie de logement semble porter des contradictions; souvent les personnes bénéficiaires peuvent ne pas avoir droit. Mais aucune preuve tangible n'est en mesure de prouver ce que nous avançons.

La gestion socio-environnementale de cette diversité urbaine consiste non seulement à favoriser la coexistence entre ces différentes provenances et encourager un développement harmonieux de la cité. Mais surtout à éliminer les sources de fragmentation au sein de la population. Seule une bonne collaboration entre habitants et autorité pour maintenir l'ordre et favoriser le sentiment d'appartenir à une même communauté urbaine. Il s'agit de promouvoir et de consolider à la fois l'expression publique de la différence et la nécessaire reconnaissance et la construction d'un destin commun à travers le sentiment d'appartenance à cette communauté urbaine (Moser et Rouquette, 2002).

7. L'esthétique urbaine, une mise en scène rapiécée

L'environnement extérieur de la nouvelle cité n'est pas sans influence. Certaines personnes apportent des modifications négatives et/ou positives, il semble qu'un réel conflit préexiste sur cette configuration de l'espace extérieur qui n'est pas vu de la même façon comme l'attestent les témoignages suivants:

Participant 6 : « Ça commence déjà par les débris des modifications de l'appartement ; certains ne se donnent même pas la peine de prendre en charge leur débris, puis on évite de parler car on est isolé. Certains appartements ne sont mêmes pas habiter tu ne peux pas t'engager dans un travail de nettoyage ou d'amélioration de la situation, comme la cage d'escalier qui est un espace commun. On est plutôt occupé par l'école de nos enfant car aucune école dans les alentour, et la plus proche est souvent surchargée [...]. Tu vois c'est les premier problèmes, puis ça vient avec le temps [...]. »

Tout lieu est investi d'une imaginabilité sociale, c'est-à-dire la signification sociale donnée à un lieu par ses occupants et ses utilisateurs, d'où l'importance de ces perceptions collectives (cf. Stockls et Schumcher, 1981). Ainsi, la relation homme-environnement, dans sa particularité, ne peut, par définition, être mise en évidence qu'in-situ. Nous brossons ci-après le relief physique de l'environnement qui peut caractériser les nouvelles cités AADL de la ville d'Alger. Nos notons ici que certaines similarités et des points en commun peuvent être retrouvé dans les mêmes cités AADL dans la ville d'Alger et celle de Bejaia.



L'interprétation de l'image externe de l'habitat est indéniable. Cette image révèle à un certain degré les influences des deux espaces privé et public, l'un sur l'autre. Ainsi, l'aspect physique de l'environnement public révèle la nature des relations avec l'autre et explique les attitudes et les comportements souvent incompris. Il importe avant de chercher à améliorer l'environnement urbain de comprendre les mises en scène au quotidien et le travail d'esthétique qui est déployé par la plupart de la population dans une image à la fois encombré et rapiécée.

Analyser l'expérience et la réaction à l'environnement est un exercice de mise. Une tentative de conceptualisation est proposée dans les paragraphes qui suivent Analyser la nature de la relation qui lie les comportements d'individu, ou des groupes, aux espaces dans lesquels se déploient ces comportements nous mène à comprendre la cartographie comportementale de ces habitants. Cette cartographie, qui permet de localiser et d'étudier leur distribution spatiale, constitue une méthode privilégiée dans la compréhension de cette relation (Legendre et Depeau, 2003).

Ainsi nous tenterons d'identifier les lieux où se produisent certains comportements. En effet, l'environnement ne se réduit pas à un décor ou à une simple toile de fond sur laquelle les comportements apparaissent, mais constitue une composante à part entière de l'action dont il faut préciser le rôle pour comprendre l'action (Moseret Uzzell, 2003).

7.1. La mosquée comme espace de non-frontière

La place qu'occupe le religieux dans les pratiques sociales exige la présence d'un espace où ce religieux peut exister et être pratiqué. Mais cet espace n'est exclusivement dédié aux pratiques du religieux c'est aussi un espace pour d'autres pratiques sociales. Ce qui nous intéresse ici c'est la construction de la mosquée qui semble être une responsabilité partagée. Pour certains, si les déviations existaient c'est parce que la mosquée est absente, cette signification est même représentée dans le milieu de travail notamment dans les administrations.

C'est pour cette raison aussi que la mosquée devient un souci permanent. En tant qu'espace commun, la mosquée devient le lieu où les frontières se fondent en un consensus total. De bonne foi et/ou de mauvaise foi, la majorité des habitants de la nouvelle citée préfèrent avoir leur propre mosquée prête de chez eux. L'approximation de la mosquée pour certains et certaines agit comme un rappel permanent au religieux et les



commandements qui l'accompagnent, ces mêmes commandement sont d'ordre social.

Conséquemment, les participations sont de tout genre, chacun selon ses capacités, le projet de la mosquée va devenir le point en commun pour participer. Les démarches sont entreprises à la fois d'une manière formelle et informelle. Les autorités sont avisé sur l'avancement du projet notamment c'est à elles qui lui revient de désigner l'imam qui va prêcher dedans. Ainsi, l'avancement des travaux n'empêche pas l'existence de conflits, les opportunistes répondent toujours à l'appel face à un tel projet. Si ce n'est pas flagrant, des donations des gens sont attirantes et qu'elles peuvent amadouer ceux qui la ramassent.

D'ailleurs, sur le terrain, nous avons constaté que la source premières des conflits dans ces projets sont la gestion de ces même donations, où des sommes importantes, non contrôlées, peuvent finir dans les poches de ces personnes.

D'autre part, si certains peuvent occuper l'espace public par imposition, d'autres semblent plutôt pencher vers une passivité manifeste, à différents degrés. Cette passivité se conjugue plutôt dans un désengagement personnel et social envers cet espace et ainsi envers l'autre le voisinage. Du coup ces mêmes personnes ne se sont pas intéressées par quelconque projet en commun.

7.2. L'aire de stationnement et l'inévitable affrontement

La question des aires de stationnement ne semble pas avoir été suffisamment traité dans la question du chevauchement de l'espace privé sur l'espace public. En effet, il n'est aucunement indiqué que toute personne possède l'espace avoisinant dans le stationnement de sa voiture. De tel comportement sont toléré si elle ne présente pas quelconque danger sur les personnes. Mais la question ne se résout pas avec aisance.

D'autres plus ambitieux squatte toute une partie pour revendiquer le droit d'appropriation de cette aire qui sera destiné aux stationnements des voitures. Analyser les comportements manifestés par les habitants est important, car souvent des violences sont enregistrées. Comprendre les agissements des habitant lorsqu'ils squattent un espace revendiquant une légitimité de possession doit être pris au sérieux.

Participant 11: « À des moments, tu es obligé de céder, sinon c'est ma voiture sujet au vol ou endommagement matériel. C'est connu, tout le



monde sait cela, puis on se tait. C'est ça [...]. On te fait payer le stationnement à ton insu, où sont les autorités. Personne ne se préoccupe, chacun fait ce qu'il veut [...]. »

Participant 5: « Mon fils aîné a travaillé comme veilleurs de nuits pour garder les voitures, mais ce type de travail ne m'a pas convaincu surtout la nuit dans ces nouvelles cités, des gens venus de partout, la drogue, l'alcool des bagarres qui ne finissent jamais. En somme c'est une source aux problèmes. C'est pour cette raison, je lui demandé d'arrêter. L'État ne fait rien. Et les jeunes imposent leurs lois. Le stationnement de voiture est un casse-tête de tous les jours, mais on s'est fait avec le temps [...]. »

Les modes d'appropriation et d'usage de l'espace qu'exercent les habitants des nouvelles cités sur l'espace de vie quotidien, partant de l'espace privé à l'espace public urbain demeurent contradictoires. Le rôle actif et/ou passif de ces habitant témoigne du désengagement des autorités dans la prise en charge ou d'une mise en ordre incontrôlée de ces nouvelles agglomérations. Les espaces sont déterminés par les trames structurelles et le modèle d'habitation qui inspire les maisons dans toute espace (cf. Ait Hamouda-Kalloum, 2008). Pour ceux qui garder des aires de stationnement s'ouvrent le droit de squatter l'espace. Sinon, les anciens résidents ou occupants des lieux avant la construction des cités se voit les plus légitimes à s'approprier et occuper des espaces à des fins personnelles.

8. Le rapport antagonique dans le renouveau de l'espace résidentiel privé/public

Il semble que l'espace privé se décline en deux sous-catégories, un privé-caché et un privé-affiché. Le premier privé est de l'ordre de l'intime, où toute personne tente de protéger ce privé. Le second est protégé avec moindre insistance. Donc, l'autre face du privé n'est pas ce qui est caché, ce qui est dérobé au regard d'autrui; il est plutôt ce qui ne limite pas la liberté d'autrui. D'où la nécessité du droit pour préserver la liberté des uns et des autres dans l'espace public. L'espace public ne s'oppose pas à l'espace privé; au contraire, il se structure autour de lui pour assurer la liberté de conscience individuelle de chacun. Sans espace prié, il n'y a pas d'espace public. Ce qui constitue fondamentalement l'espace public, ce qui est sa finalité, c'est la sphère privé dans laquelle l'individu affirme son autonomie morale et sa liberté de conscience (Addi, 1999, p. 214).

Le principal obstacle à la constitution de l'espace public en Algérie est la difficulté pour la sphère privé de se cristalliser du fait de l'habitus



communautaire qui oppose une résistance. La contradiction est que tous les acteurs souhaitent la formation d'un espace public où il espère assouvir leur besoin de société. La contradiction au cœur des mutations que subit la société algérienne depuis l'indépendance est cette volonté affichée de régir par les normes de l'ordre familial l'espace public naissant. Pour avoir un espace public dans lequel l'acteur se sent sécurisé, il se met à rêver de l'extension de la sphère domestique à l'échelle de la société (Addi, 1999, p. 214).

Conséquemment, la violence de l'espace public est due, pour une large part, aux difficultés de maîtriser l'hostilité de l'environnement physique. Étriqué, il traduit une emprise au sol limite. Par conséquent il enserre la société dans d'étroites restrictions (Medhar, 2011, p. 109).

L'espace public a exclu, tout particulièrement à Alger, des fractions plus ou moins importantes de la population. La mémoire collective est imprégnée par les différentes formes d'exclusion et de hiérarchie raciale propres à la période coloniale. Elles ont concerné tous les domaines de la vie publique. Depuis l'indépendance, l'exclusion ne peut être évitée qu'au titre de client au pouvoir, une hiérarchie rigoureuse s'y installée. Étant ainsi violent, l'espace public et ses configurations officielles se sont interposés entre l'environnement physique et la population. N'ayant pas transformé l'organisation sociale traditionnelle, le système urbain est imbibé de contradictions. La vie citadine qu'ont menée certaines fractions de cette population dans les différentes villes du pays, à consister à adapter cette organisation au système colonial (Medhar, 2011, p. 111).

9. Le tribunal social et l'impossible conciliation entre les espaces

Les deux éléments qui semblent caractériser l'espace publique de la société algérienne sont : l'exclusion et la violence. Sous différentes formes, les témoignages *supra* dessinent la nature de certains rapports qui peuvent exister entre l'algérien et son environnement public. Cette violence s'affiche surtout dans ce tribunal social qui revient comme accusateur pour un désordre, où tout le monde semble prendre part. Mais ce qu'on peut souligner surtout que la nature des rapports dans ce renouveau n'est pas un fait d'une intériorité des personnes, mais plutôt une imposition politique désordonnée, ou mal étudiée.

À cet effet, si les techniques modernes importées ont favorisé l'installation progressive d'un nouveau rapport à l'environnement local, elles ne sont cependant pas le produit à de transformation locales qui auraient suscité une



participation à l'innovation et à la créativité, stimulus d'autres transformations. De provenance étrangère, elles sont généralement portées par des individus qui s'en servent le plus souvent en fonction de leur fonction particulière : acquisition de divers avantages : postes de travail de responsabilité, logements etc. (Medhar, 2011, p. 26).

En fait, les modifications reflètent les efforts de « domestication » et/ou de contournement du système de contraintes propre à chaque type d'habitations. Dans le type collectif, notamment les nouvelles cités AADL, les pratiques d'embellissement, de rénovation et de changement de portes et de fenêtres ont été observées. Bien que les logements sont neufs, des dépenses sont consacrées aux « réparations / entretien » au sein de la part budgétaire affectée par les nouveaux occupants de ces habitations. Dans la précipitation des livraisons l'esthétique n'est plus de mise ; pis encore, sur le plan d'assainissement, le plus souvent des canalisations sont omises, sinon demeurent incomplètes ou mal-façonnées.

Ceci oblige le citoyen à une critique de l'État d'un neuf délabré. Conséquemment tous les projets sont livrés dans une esthétique inachevée. Il est aussi intéressant de souligner que dans certaines cités : l'espace partagé devient intouchable jusqu'à perdre le sens de contact, donc de la vie humaine et sociale. L'espace se conjugue plutôt dans la fadeur et la laideur et ce malgré sa nouveauté.

Dans cette veine, le tribunal intervient sous une double forme, à la fois idéalisateur et accusateur. À travers les modifications comme effet correcteur se manifeste la méconnaissance des décideurs sur le rapport à la dimension spatiale. Ces corrections se veulent comme une quête idéale à la fois de l'espace intime et privée mais aussi celui du public, censé partagé par tout le voisinage, jusqu'au grand espace public; d'où on comprend aussi les accusations pointer entre habitants sur cet espace sur le seuil de cet espace partagé : cage d'escalier, place de stationnement de voitures, dépôt de poubelle etc. Le tribunal social se concrétise dans ce discours-accusateur; en reprochant à ses voisins l'absence de savoir-faire avec son environnement et de savoir-être en immeuble et dans la ville : le non-respect du règlement tacite de la vie en immeuble, appropriation individuelle des espaces interne ou externe.

Cette tentative d'interprétation des pratiques rituelles et symboliques dans les deux espaces privé et public nous conduit à nous interroger sur les relations entre ce besoin essentiel à la protection, la fortification de



l'introversion comme pratique habitante, la résurgence de plus en plus prononcée de tout ce que le projet urbanistique initié par les pouvoirs publics exclut comme force et autorité « irrationnelles » et enfin les ingérences de l'État. Celles-ci ont eu entre autres cibles tout aussi également l'habitat, préconisé comme vecteur de changement social et d'injection de modernité (Lakjaa, 1998).

Le renouveau des modes d'appropriation, même s'il semble se reproduire à son insu dans un désordre insoupçonné, la question identitaire et l'identification à son habitat semble de mise. L'identité résidentielle en rapport avec ses espaces, privé et public, de sa nouvelle résidence question les forces réorganisatrices des espaces-temps en relation avec les imaginaires sociaux. L'imaginaire religieux, entre autre, semble très présent dans l'espace partagé, mais il est aussi retrouvé dans l'intimité, où le privé impose des préférences d'occupation et la manière de les justifier.

Conclusion

La signification que peut contenir le renouveau avec son espace résidentielle se conjugue dans une reproduction involontaire des anciennes pratiques urbaines. Des pratiques qui dénoncent un rapport contradictoire avec la modernité, sinon désordonné. Ces mêmes pratiques, où il devient difficile pour le citadin de se détacher d'un héritage traditionnel mal-assumé et une modernité complètement déformée. Le citadin dans son rapport à son nouvelle cité incarne un lieu d'opposition entre les forces du traditionalisme et celle du modernisme.

En effet, si dans son rapport manifeste à son espace de résidence, le citoyen peut revendiquer sa modernité, les sens de ces actes dénoncent un réel amalgame incongru et complexe de contradictions enfoui chez lui. Le rapiécage, un puzzle d'esthétique, la mise en cage, le tout se conjugue dans un panorama encombré. Son rapport aux deux espaces demeure antagonique. C'est certain que dans cette adversité implicite, qu'on peut constater des actions citoyennes, plutôt individuelles, relatives à l'aménagement de l'espace public devient une propriété privée. Ces mêmes actions sont drainées à la fin dans une structure collective pour reproduire, le plus souvent à leurs insu, la même logique contradictoire notamment face au tribunal social qui exerce sur la conscience des citoyens une forme de reproduction des anciennes logiques. Le panorama collectif, sous sa forme moderniste, gravite autour d'une logique traditionnelle, et où le religieux se veut comme un rappel à l'ordre.



Au final, pour qu'une société puisse se proclamer moderne, il est avant tout nécessaire de passer par un processus de détraditionnalisation de la société. Ce processus doit se lire dans des réelles remises en cause des anciennes représentations qui ne coïncident pas avec la modernité. D'autres si elles peuvent l'être, des réajustements sont nécessaires. Tous les indicateurs révèlent la difficulté d'un détachement inachevé du traditionnalisme, maintenu par les membres de la société avec des interprétations individuelles, souvent faussées, de la modernité.

Si l'esthétique individuelle n'arrive pas à converger dans une esthétique commune et collective, une logique commune est bel et bien présente; celle-ci représente la mise en cage. En effet, ce foisonnement de mise en cage encombre le paysage et donne une vue panoramique éclatée à ces nouvelles cités avec des contradictions non-assumées.

Références

1. Addi L., 2012. *Algérie, chronique d'une expérience postcoloniale de modernisation*. Alger : Brazakh.
2. Addi L., 1999. *Les mutations de la société algérienne, famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, Parsi : édition la découverte.
3. Ait Hamouda-Kalloum K., 2008. La dichotomie urbain/rural, est-elle toujours d'actualité dans la recherche urbaine en Algérie ? Dans Benghabrit-Remaoun, N. Et M. Haddab, (dir.). *L'Algérie 50 ans après, état des savoirs en sciences sociales et humaines 1954-2004*, p. 483-501, Oran : édition CRASC.
4. Bouddon R. ; Besnard P. ; Cherkaoui M. ; Lécuyer B.-P., 2005. *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Larousse.
5. Chebel M., 2013. *L'imaginaire arabo-musulman*. Alger : édition Sedia
6. Kouti A., 2000. Géographie : la trame de l'organisation spatiale ; Dans H. Remanoun (dir.) *L'Algérie, histoire, société et culture*, p73-98. Alger : Casbah éditions.
7. Abdelkader Lakjaa A., 1998. La ville : creuset d'une culture nouvelle, (villes, cultures et société en Algérie), *Insaniyat* n°5, mai-août 1998.
8. Lakjaa A., 1997. *L'habiter identitaire : éléments pour une problématique d'une urbanité en émergence*. Dans *Insaniyat*, n°2, Automne. Oran : Crasc.
9. Medhar S., 2011. *La violence sociale en Algérie*. Alger : édition thala.
10. Moser G. ; Weiss K., 2003. *Espaces de vie, aspect de la relation homme-environnement*. Paris : Armon Collin.



11. Remanoun H., (dir.) 2000. *L'Algérie, histoire, société et culture*. Alger : Casbah éditions.
12. Safar-Zitoun M., 2008. La sociologie urbaine algérienne ou la difficulté de sortir des paradigmes culturalistes fondateurs : Dans Benghabrit-Remaoun, N. Et M. Haddab, (dir.). *L'Algérie 50 ans après, état des savoirs en sciences sociales et humaines 1954-2004*, p.73-482. Oran : édition CRASC.

